CSAL 07/12/2023 reconvoqué le 19/12/2023

POINTS à l'ordre du JOUR :
ADOPTION REGLEMENT INTERIEUR
BILAN TELETRAVAIL 2022
QUESTIONS DIVERSES (posées par les Organisations syndicales)
— modalités d'attribution prime GMBI
— accueil SAINT-AMAND
— points PACTES
— divers (VIERZON SIE de Paris)

Introduction

La CGT s'est associé aux remarques de Solidaire sur le déroulé de l'hommage à notre collègue Ludovic MONTUELLE assassiné lors d'un contrôle fiscal il y a de ça un an. En effet, rien n'avait été organisé et aucune prise de parole de la hiérarchie n'a eu lieu dans la cour de Condé laissant les collègues désemparés.
Concernant le vote du règlement Intérieur, aucun des amendements proposés par les organisations syndicales CGT et SOLIDAIRES n'ont été retenus,(comme cela était prévisible).
Ce RI entérine la baisse drastique de nos droits syndicaux donc nos possibilités pour informer et défendre au mieux nos collègues. C'est particulièrement vrai pour les Formations Spécialisées alors que leur domaine d'intervention concerne les conditions de travail et la santé au travail des personnels.
La CGT a demandé une suspension de séance pour élaborer un position intersyndicale commune lors du prochain CSAL qui devra être à nouveau convoqué.
Lors de la reconvocation du CSAL le 23/12/2023 les Organisations syndicales Solidaires CGT et CFTC* ont lu le texte suivant avant l'ouverture de la séance et l'ont boycottée.

Les représentant(e)s des personnels présent(e)s à ce CSAL* ne seront pas les pantins de la DGFIP !
Nous n'étions pas naïfs, nous savions que nos propositions d'amendements ne seraient pas retenues, car ce Règlement Intérieur est la déclinaison en local d'un Règlement Intérieur national élaboré par la seule Direction Générale contre l'avis des Organisations Syndicales.
Cela fait plusieurs années que le dialogue social à la DGFIP est, ou inexistant, ou à sens unique. Ce comité se tiendra donc sans nous et à l'avenir si vous continuez à ne pas prendre en compte nos remarques, à ne pas répondre à nos questions ou nos revendications mêmes les plus accessibles, nous nous réservons la possibilité de ne plus assister à des débats stériles.
* FO a décliné la proposition d'une intervention commune.

Le vote des Organisations Syndicales a été unanimement contre ce RI et pour les amendements proposés par les OS.

Bilan télétravail

Les Organisations syndicales ont dénoncé le fait qu'aucun refus ne soit acté dans le Cher. En effet quand il y a blocage lors de la discussion avec le Chef de service l'agent ne saisit pas les instances de crainte de se retrouver en conflit avec sa hiérarchie. L'attribution du télétravail se fait donc souvent au bon vouloir du chef de service (il y a les pro et anti télétravail). C'est un constat remarqué lors des changements de Responsable de service.

Il a été demandé (SOLIDAIRE) qu'un onglet sur le télétravail soit crée sur Ulysse pour expliquer aux agents leurs voies de recours . Nous veillerons à sa mise en place et n'oubliez pas que la saisie de la CAP est possible et qu'**un droit ne s'use pas si on s'en sert, bien au contraire** !

Nous avons relevé que les difficultés de connexion sur place au service des Entreprises de Vierzon font que soudainement le télétravail va devenir possible. Donc quand ça arrange l'administration cela devient subitement plus fluide. Ça vous étonne ? (A ce jour de mise sous presse il semble que la fibre soit enfin installée)

Accueil de ST AMAND-MONTROND

Un projet de rénovation de l'accueil est en cours.

Contactés ce jour les personnels du SIP disent n'avoir jamais refuser de participer (contrairement à ce que dit la direction) mais souhaitent aussi être entendus car la situation est très difficile avec le poste d'accueil non pourvu ou plutôt pourvu au gré des embauches de vacataire ou de service civique, bref du bricolage tout à fait inadapté à ce que devrait être la mission d'accueil, premier contact de l'usager avec notre administration. Dans ces conditions, les questions simples ne sont pas prises en charge et donnent lieu à des accueils physiques inutiles ou des redondances de mail et courriers.

toujours rien sur les moisissures murales à ST AMAND-MONTROND on se demande qu'elle a été l'efficacité de l'intervention de l'entreprise !

point "PACTE"

Il faut savoir que nationalement 40 % des personnels recrutés ne sont pas titularisés

en 2021, 2 candidatures ont été retenues et n'ont pas donné lieu à titularisation. La CGT suppose que cet exercice nouveau pour les RH n'a pas été bien cerné.

2 candidat(e)s recruté(e)s en 2022 seront titularisé(e)s, En 2023, 2 autres personnes ont été recrutées.

PRIME GMBI

Vous trouverez de nombreux commentaires sur cette prime dans nos publications car elle est une source d'inégalité dans sa distribution et surtout reste une prime sélective alors que tous les services de la DGFIP sont exsangues.

La prime GMBI, prime à la souffrance au travail qui a été attribuée à 18 000 agents et en a exclu 76 000 de toute prime de fin d'année

pour simplifier et surtout faire des économies de gestion, l'attribution s'est faite à partir de Sirhius sur la base de l'ancienneté dans le poste (critère de 1 an) et

l’affectation (SIP et SDIF) excluant les personnels hors de ces services qui ont pourtant participé à cet fiasco (Direction, SGC pratiquant réception Impôts, EDR…) et incluant des personnels parfois non concernés. 72 personnes ont été retenues dans le Cher. Cette prime sera versée en décembre ou janvier.
Nous contacter sur les modalités d’attributions si questions.

<u>INTERVENTIONS CGT SIE Vierzon Antenne de Paris</u>
Nous n’avons toujours pas de réponse sur la possibilité de se stationner dans la cour intérieure nous avons relancé la direction.
Idem pour l’insonorisation, toujours pas de réponse nous avons relancé.
Coupure à mi-hauteur des brises vues premiers bureaux direction la gare , idem relance de notre demande initiale.
en visite sur place nous avons constaté la fraîcheur des couloirs mais surtout la froideur de ceux des coursives extérieures que les agents doivent prendre pour sortir des bureaux et le froid dans les toilettes. **Nous l’avions dit lors de la transmission des plans : ces locaux sont mal conçus et les couloirs sont froids, nous attendons maintenant que la direction rectifie ses erreurs.**
elle accède à notre demande de poser des balais sous les portes. Mais si cela règle la question de l’air qui passe sous les portes cela ne réglera pas le reste des problèmes de froid.
Les problèmes de liaisons internet relèvent d’Orange qui n’a toujours pas fait le nécessaire (à ce jour le problème serait réglé, Au bout de 4 mois d’installation !), or on sait que la mauvaise connexion est une source de stress et d’énervement pour les collègues qui peuvent mettre plusieurs minutes juste pour lire un mail.

Les élus en CSAL

Isabelle LEFORT
Yannick GARNIER

INFOS DERNIÈRES MINUTES

*Suite à intervention de la CGT auprès du SRIAS le restaurant administratif de Condé ne fermera pas entre NOEL et le 1ER Janvier, cela n’était pas dans le contrat et les personnels travaillent sur cette période.

*tombolas CGT : vous rapprocher de votre correspondant local.

*soutien à nos 5 camarades traduits devant la justice le 21/12/2023 pour avoir lutter contre la réforme des retraites : + de 400 salariés devant le tribunal ce matin. nous ferons une revue de presse sur cette question ultérieurement.

À la CGT la solidarité n’est pas un vain mot mais peu, très très peu de drapeaux donc de militants et syndiqués des autres Organisations syndicales, pourtant appelées au soutien des militants CGT traités comme des voyous pour avoir fait brûler des palettes et entravé la circulation (distribution de tracts).